



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.2.7, 1.2.8, 1.2.9, 6.1, 6.2, 2.1, 2.2, 2.3, 8.1 et 8.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 20h35.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 3.11), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.6), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 2.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 1.1.3), M. Thierry MORTON (à partir du 3.6), M. Philippe MOUGIN, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.5), M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISSON **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 4.2) **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 7.1) **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noiron** : M. Vincent FIETIER **Noiron** : M. Vincent FIETIER **Osselle** : Mme Sylvie THIVET **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pugy** : M. Frank LAIDIE (à partir du 7.1) **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Routelle** : M. Daniel CUCHE **Saône** : M. Yoran DELARUE (représenté par Mme Sylvie GAUTHEROT) **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire-Arcier** : M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit** : M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Sylvie WANLIN **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Busy** : M. Alain FELICE **Champoux** : M. Philippe COURTOT **François** : M. Claude PREIONI **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Novillars** : M. Philippe BELUCHE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Torpes** : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, T. BIZE (à partir du 3.12), P. BONTEMPS, Y.M. DAHOUI, J. GROSERRIN, J.S. LEUBA (à partir du 2.3), C. MICHEL (à partir du 1.1.4), T. MORTON (jusqu'au 3.5), M. OMOURI, S. PESEUX, D. SCHAUSS (jusqu'au 7.4), M. SEBBAH, S. WANLIN, P. CHANEY, C. PREIONI, D. HUOT (jusqu'au 7.1), P. CONTOZ (à partir du 4.2), P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, D. JACQUIN (à partir du 3.6).

Mandataires : P. MOUGIN, E. MAILLOT (à partir du 3.12), R. REBRAB, D. POISSENOT, P. BONNET, M. LOYAT (à partir du 2.3), D. DARD (à partir du 1.1.4), N. BODIN (jusqu'au 3.5), C. WERTHE, L. FAGAUT, K. ROCHDI (jusqu'au 7.4), M.L. DALPHIN, B. FALCINELLA, J. BAVEREL, B. GAVIGNET, P. CONTOZ (jusqu'au 7.1), D. HUOT (à partir du 4.2), J. KRIEGER, T. JAVAUX, J.L. FOUSSERET (à partir du 3.6).

Délibération n°2015/003074

Rapport n°8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 1^{er} décembre 2015 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 15/10/15

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Gabriel BAULIEU comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau du 15 octobre 2015.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

R.I.I.I - Garanties d'emprunt - Compétences Habitat et Economie (novembre 2015)

Mme K. ROCHDI et MM. G. BAULIEU, A. BLESSEMILLE, P. CURIE, M. FELT, JL. FOUSSERET, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat et d'économie par Habitat 25, Grand Besançon Habitat et Aktya pour un montant total de 1 967 301,50 €,
- se prononce favorablement sur la prise en compte des modifications matérielles apportées sur des prêts déjà garantis,
- autorise Monsieur Michel LOYAT à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la CAGB et le SYBERT pour un marché d'assistance et de conseil en assurances

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes pour un marché d'assistance et de conseil en assurances entre la Ville de Besançon, la CAGB et le SYBERT,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

Groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la CAGB pour des prestations de gardiennage et de surveillance de diverses installations et manifestations

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la mise en place d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon pour des prestations de gardiennage et de surveillance de diverses installations et manifestations,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes.

Groupement de commandes - Achat, pose, maintenance et vérification réglementaire des appareils de protection contre l'incendie

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat, la pose, la maintenance et la vérification réglementaire des appareils de protection contre l'incendie, entre la CAGB, la Ville de Besançon, le CCAS et 9 communes,
- autorise M. le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

Convention de bonnes pratiques dans la commande publique (dont le secteur BTP)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de bonnes pratiques dans la commande publique et sur son annexe bâtiment et travaux publics,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer cette convention et son annexe, avec l'ajout d'une réserve précisant le caractère non systématique du versement des avances sans garantie bancaire.

Subvention exceptionnelle à l'association Agir ensemble contre le chômage (AC !)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Agir ensemble contre le Chômage (AC !).

Ressources humaines

Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents suite à des procédures de recrutement (Pôle RH, TIC, DGD, SYBERT)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de médecin de prévention dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste d'un responsable de la communication interne dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de technicien maintenance et assistance informatique, spécialisé en administration système, dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de technicien maintenance et assistance informatique dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de responsable imprimerie dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de chargé du système d'information de la Direction Gestion des Déchets dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste de responsable logistique du Pôle industriel dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Fonds d'aide « Manifestations » 2015 - Attribution d'une subvention à l'Amicale Cycliste Bisontine pour l'organisation du championnat de France de cyclo-cross

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Amicale Cycliste Bisontine pour l'organisation du championnat de France de cyclo-cross les 9 et 10 janvier 2016 à la Malcombe à Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Zone du Nœret - Renouvellement de la convention de déneigement

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de déneigement de la zone du Nœret avec la commune de Mamirolle,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention de déneigement.

Julienne Javel - Soutien 2015 à l'action « 30 000 paniers solidaires » des Jardins de Cocagne

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien financier du Grand Besançon à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 1 650 €.

Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Diffusion de la Culture scientifique et technique - Soutien à l'Observatoire des Sciences de l'Univers

MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Université de Franche-Comté pour accueillir l'Observatoire des Sciences de l'Univers.

Aide à la société Aménagement Bisontin

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue à la société AMENAGEMENT BISON TIN une aide de 5 000 € pour réaliser son projet de développement sur la zone de Pouilley-les-Vignes, sous réserve du maintien sur site par l'entreprise pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée à compter de son installation,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Aktya - Modification des statuts

MM. G. BAULIEU, A. BLESSEMAILLE, M. FELT, JL. FOUSSERET et B. GAVIGNET, conseillers intéressés, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la modification des statuts d'Aktya du fait de l'évolution du capital social et de la composition du conseil d'administration,
- autorise les représentants du Grand Besançon à se positionner favorablement sur ces décisions dans les instances dirigeantes d'Aktya dont ils sont membres et à voter les modifications statutaires qui en résultent.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Propriétaires Occupants - Demandes de subvention dans le cadre des aides AAPEL et PAMELA (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 19 demandes de subvention AAPEL, pour un montant total prévisionnel de 141 035 €,
- les 4 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 6 900 €.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

